



SPORT ET LOISIR
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

LETTRÉ D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

FINALE DE JEUX DU QUÉBEC – SHERBROOKE HIVER 2024

Bonjour,

Il est possible, pour les parents, de récupérer leur enfant à la fin des blocs de compétitions. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire en page 2 et le **faire parvenir par courriel, avant le 28 février** à :



Région Montréal : Patricia Gariépy : pgariepy@sportloisirmontreal.ca

Bloc 1

- L'athlète doit demeurer avec son équipe jusqu'à la fin des épreuves de son sport.
- Vous pouvez récupérer votre enfant au site d'hébergement ou sur le site de compétition. **Dans les deux cas, vous devez venir récupérer les bagages au site d'hébergement entre 6h et 9h le 5 mars.** Au moment de récupérer votre enfant, afin de valider votre identité, vous devez présenter votre permis de conduire ou carte d'assurance maladie au missionnaire responsable et signer le formulaire.

Bloc 2

- L'athlète doit demeurer avec son équipe jusqu'à la fin de la cérémonie de clôture.
- Vous pouvez récupérer votre enfant à l'endroit désigné au site des cérémonies. L'information vous sera transmise en temps et lieux.
- **Vous devez être préalablement récupérer les bagages au site d'hébergement AVANT 9h le jour de la cérémonie (9 mars). Sinon, les bagages seront chargés dans l'autobus et devront être récupérés au lieu d'arrivée en région.**
- Au moment de récupérer votre enfant, afin de valider votre identité, vous devez présenter votre permis de conduire ou carte d'assurance maladie au missionnaire responsable et signer le formulaire.

Si vous avez des questions, votre cheffe de délégation demeure disponible par courriel.

Patricia Gariépy, cheffe de délégation Montréal



**SPORT ET LOISIR
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

LETTRÉ D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

FINALE DE JEUX DU QUÉBEC – SHERBROOKE HIVER 2024

**Madame Patricia Gariépy,
Cheffe de délégation
Délégation de Montréal
Sport et Loisir de l'Île de Montréal,**

J'aimerais, par la présente, vous confirmer que mon enfant quittera la délégation de la région de Montréal. Par conséquent, il n'utilisera pas le système de transport provincial (autobus) mis à sa disposition pour le retour en région. J'assume les implications de cette décision et que je dégage Sport et Loisir de l'Île de Montréal de toute responsabilité à partir du moment où il quitte la délégation.

Bloc 1

Bloc 2

Nom de l'athlète :

Discipline :

Il sera récupéré par (nom complet de la personne) :

Numéro de cellulaire :

Nom du parent :

Heure de récupération des bagages à l'hébergement:

Lieu de récupération de l'athlète (bloc 1 uniquement) :

Signature de la personne citée ci-haut qui récupère l'athlète :

